

PLAN D'ÉTUDES CADRE DE L'OPTION COMPLÉMENTAIRE

ÉCONOMIE ET DROIT

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Au quotidien, toute personne peut être confrontée à des situations complexes, dont les solutions impliquent la mobilisation de compétences spécifiques. L'enseignement de l'économie et du droit doit permettre à l'élève de faire face à des situations qui peuvent l'affecter dans les domaines suivants :

- à un niveau personnel, chaque individu peut se trouver dans des rôles de consommateur, d'épargnant, d'investisseur, d'emprunteur ou d'assuré. Qu'il s'agisse de consommation durable, de gestion de l'épargne, ces divers rôles vont impliquer des choix qui peuvent déployer leurs effets aujourd'hui (consommation, p. ex.) ou demain (épargne, p. ex.).
- dans le monde professionnel, les employés sont confrontés à des choix difficilement conciliables, tels que la planification de la carrière ou l'équilibre familial. Dans un rôle d'entrepreneurs, ils font face aux intérêts contradictoires des différents acteurs qui les entourent : salariés, clients, fournisseurs, fournisseurs de capitaux, État, par exemple.
- dans l'espace social et politique, les individus endossent le rôle de citoyen et doivent se positionner face à des enjeux économiques, sociaux ou environnementaux. Les situations problématiques dans ce contexte peuvent concerner des domaines très variés tels que les énergies et l'environnement, finances et impôts, la santé, les assurances sociales ou privées, les flux migratoires.

Chacun de ces domaines peut générer des conflits de valeurs, des oppositions, par exemple entre les intérêts individuel et collectif, les objectifs à court et long terme, la rentabilité et la durabilité, ou encore la sécurité et la liberté.

L'enseignement de l'économie et du droit, basé sur la connaissance et orienté vers la réflexion et l'action, traite de nombreux enjeux sociétaux actuels. Une bonne compréhension des dimensions économiques et juridiques permet une participation informée, active et responsable de l'élève au sein de notre société. Il contribue ainsi à amener l'élève à une maturité sociale plus profonde grâce à des décisions fondées et basées sur des valeurs.

L'économie d'entreprise, l'économie politique et le droit possèdent chacun leur tradition d'enseignement et de recherche, ainsi que leurs concepts, modèles et instruments d'analyse spécifiques. La confrontation aux questionnements propres à ces disciplines renforce l'aptitude générale de l'élève aux études supérieures.

2. CONTRIBUTION À L'ENCOURAGEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

La résolution de problèmes économiques et juridiques implique que l'élève soit en mesure de mobiliser un large éventail de compétences interdisciplinaires.

2.1. Compétences transversales cognitives

2.1.1. Compétences transversales méthodologiques

- Stratégies cognitives d'apprentissage : planification, élaboration, évaluation.
- Techniques de travail.
- Capacités de raisonnement : pensée abstraite, pensée analytique, pensée déductive, pensée analogique, pensée en réseau, pensée critique.

2.1.2. Compétences personnelles et liées à la personnalité

- Réflexion sur soi.

2.1.3. Compétences socio-communicatives

- Capacité de dialogue : aisance verbale, aptitude à interpréter.
- Capacités de coordination : à dégager un consensus, de gérer les conflits.
- Capacité à coopérer : à travailler en équipe, à assumer des responsabilités sociales.

2.2. Compétences non-cognitives

2.2.1. Compétences transversales méthodologiques

- Stratégies d'apprentissage liées aux émotions: volition.

2.2.2. Compétences personnelles et liées à la personnalité

- Estime de soi.
- Efficacité personnelle.
- Motivation à la performance.
- Curiosité.
- Compétence normative.

2.2.3. Compétences socio-communicatives

- Capacité à faire preuve d'autonomie.
- Capacité à prendre des responsabilités.
- Capacité à se présenter devant un public.

2.3. Contribution aux compétences de base constitutives de l'aptitude aux études supérieures en langue première

Les compétences de base en langue première (CDB-L1) sont développées par différents moyens en *Économie et Droit* :

- par la réception de textes écrits : lecture et interprétation de textes spécialisés et issus des médias (p. ex., développement économique (cf. sous-domaine 2.3)) ainsi que des textes de lois (p. ex., droit pénal (cf. sous-domaine 3.3)) ;
- production de textes écrits : rédaction d'analyse sur des questions d'actualité (p. ex., sujets à dimension politique (cf. sous-domaine 2.1)) ;
- production de textes oraux : discussion de problématiques actuelles (p. ex., sujets à dimension politique (cf. sous-domaine 2.1)).

Pour des exemples concrets, se référer au descriptif des compétences dans le tableau ci-après (cf. pt. 3).

2.4 Contribution aux compétences de base constitutives de l'aptitude aux études supérieures en mathématiques

Les compétences de base en mathématiques (CDB-M) sont développées par différents moyens en *Économie et Droit* :

- Arithmétique et algèbre : calcul de ratios financiers et macroéconomiques (p. ex., méthodes financières et comptables (cf. sous-domaine 1.5) et comptes nationaux (cf. sous-domaine 2.3)) ;
- Géométrie : représentation des fonctions microéconomiques (p. ex., fonction d'offre et de demande (cf. sous-domaine 2.2)) ;
- Statistiques : interprétation d'indicateurs macroéconomiques, de tableaux et de graphiques (p. ex., cycle économique (cf. sous-domaine 2.3) ; finances publiques (cf. sous-domaine 2.4)).

Pour des exemples concrets, se référer au descriptif des compétences dans le tableau ci-après (cf. pt. 3).

3. CONTENUS SPÉCIFIQUES ET COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Par son ancrage dans de nombreux domaines de la vie et son ambition d'aborder les problèmes actuels ainsi que les défis futurs de la société, la discipline *Économie et Droit* requiert une approche interdisciplinaire. Il existe donc de nombreux liens permettant d'approfondir et renforcer les compétences disciplinaires de base (CDB-L1 et CDB-M) en langue première et en mathématiques (éventuellement aussi en anglais et en informatique), mais aussi les compétences interdisciplinaires.

En ce qui concerne les thèmes transversaux « propédeutique scientifique » (PS) et « défis sociétaux » - éducation à la citoyenneté (CIT), éducation au développement durable (EDD), numérisation (NUM) – la discipline *Économie et Droit* propose des contenus et des compétences spécifiques qui peuvent à leur tour s'avérer utiles dans d'autres disciplines.

L'option complémentaire *Économie et Droit* permet de consolider et/ou approfondir les notions et méthodes propres à la discipline. La sélection des domaines, des sous-domaines et des compétences dans l'option complémentaire est réalisée dans le plan d'études cadre de l'option spécifique *Économie et Droit*.